



Fédération culturelle
canadienne-française

Comparution devant le Comité permanent du Patrimoine canadien



Étude sur le financement du Conseil des arts du Canada
6 juin 2019



Ottawa, le 6 juin 2019

- Mon nom est Martin Thériège, je suis le président de la Fédération culturelle canadienne-française, la FCCF. Je suis accompagné de Marie-Christine Morin, directrice générale à la Fédération.
- La FCCF est la voix nationale des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Pour nous, la vitalité des arts et la culture francophones enrichit le paysage artistique, social et économique au pays.
- Notre réseau rassemble 22 organismes membres : sept (7) regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, treize (13) organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans onze (11) provinces et territoires du Canada, ainsi qu'un regroupement de réseaux de diffusion des arts de la scène et une alliance de radios communautaires. Via ses membres, la FCCF chapeaute donc plus de 3125 artistes et plus de 150 organisations en provenance de plus de 180 communautés d'expression française.
- Nous tenons d'entrée de jeu à vous remercier de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de comparaître devant vous, dans le cadre de votre étude portant sur le financement du Conseil des arts du Canada.
- Nos propos auront trois points d'ancrage. Nous parlerons d'abord du financement accru du Conseil des arts et en quoi cela est une bonne nouvelle pour notre secteur. Nous identifierons ensuite quelques ajustements nécessaires. Nous terminerons par un appel à la VRAIE collaboration avec le Conseil.



Financement accru, une bonne nouvelle pour le secteur

- Il serait impossible pour nous de ne pas saluer haut et fort la décision du gouvernement de doubler le budget du Conseil des arts du Canada en 2016. Il s'agissait, comme l'ont repris plusieurs, du plus important réinvestissement dans les arts et la culture, au Canada depuis 30 ans et dans tout le G7.
- Tout le secteur culturel au pays était derrière ce travail de persuasion auprès du gouvernement. Le Conseil des arts n'y serait pas arrivé seul. Nous réclamions tous et toutes, d'une seule voix, des investissements accrus. Ensemble, nous avons réussi.
- Enfin, plusieurs de nos artistes allaient pouvoir accéder à du financement, plusieurs organisations allaient pouvoir consolider leurs activités. Tous et toutes avec le but de faire avancer leur vision artistique et nourrir leur apport à la société canadienne
- À ceux et celles qui remettraient en question ce réinvestissement, nous rappellerons ces temps de grands tumultes et de doute identitaire dans lesquels nous sommes plongés, trop souvent avec violence. Nous avons besoin, plus que jamais, de mobiliser la force créatrice qui nous habite pour faire en sorte que les inégalités sociales s'estompent, que les efforts de mobilisation soient pacifiques.
- Le 29 avril dernier, c'était la Journée internationale de la danse, instituée en 1982 par le Comité de Danse International (CDI) en collaboration avec l'UNESCO. Pour l'occasion, un message international rédigé par une personnalité de la danse est diffusé partout. Pour l'édition 2019, c'est à Karima Mansour, danseuse, chorégraphe et éducatrice égyptienne qu'est revenu cet honneur.
- Pour Mme Mansour, « c'est dans la danse que les cultures se donnent en partage et que les frontières se dissolvent dans un lieu d'inclusion et d'unité, où l'on parle le langage muet de l'universalité... La danse est un guérisseur. La danse est le lieu où l'humanité peut s'assembler ».



Nouvel argent = ajustements nécessaires

- La nouvelle du financement accru du Conseil des arts du Canada a eu l'effet d'un baume pour tout le secteur.
- En francophonie canadienne, disons qu'il y avait du chemin à faire pour toutes sortes de raisons : raisons historiques, raisons d'insécurité linguistique, raisons de difficultés systémiques.
- Nous le constatons, nous avons fait des progrès.
- Depuis 2015 (donc avant l'injection de nouveaux fonds), le financement aux artistes et organismes francophones a plus que doublé.
- En 2018-19, le Conseil a reçu 566 demandes d'artistes francophones; une augmentation de 34,4% par rapport à 2017-18. De ce nombre, 283 ont été retenues.
- Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres. Nous demeurons préoccupés en regardant de plus près les données.
- Historiquement, le nombre de demandes provenant des artistes individuels francophones a toujours été moins élevé que leurs collègues anglophones minoritaires au Québec. Pourquoi? Parce qu'il y a moins d'artistes francophones en milieu minoritaire que d'artistes anglophones au Québec? Oui, mais ça n'explique pas tout. Pourquoi alors?
- À partir de témoignages des artistes eux-mêmes, voici des débuts de réponses...
- Certains ont l'impression que leur projet sera pris plus au sérieux s'ils déposent leur demande en anglais. D'autres se font conseiller de déposer en anglais. On leur dit que c'est plus simple, plus direct.
- En effet, cela prend certainement plus d'efforts pour un artiste minoritaire de maintenir sa documentation dans les deux langues; et il y a de l'insécurité à exprimer ses idées en français – un réel complexe chez certains.
- À cause de la langue prédominante au sein de jury de pairs, le Conseil couvre les frais de traduction des demandes qui seront évaluées. Quand c'est traduit, les risques sont



bien réels d'affecter la teneur et la nuance du propos de la démarche artistique évaluée.

- Selon nous, des jury linguistiques, francophones pour évaluer des projets de francophones, c'est bien plus gagnant.
- D'autres, après avoir essuyé plusieurs refus dans le passé sans avoir obtenu une explication satisfaisante, ont choisi de ne plus déposer au Conseil des arts du Canada. Les découragés ne sont pas tous des créateurs émergents, certains ont pourtant percés, parfois jusqu'à l'international.
- Il y a aussi ces fameuses barrières systémiques; ces modalités de programmes qui font en sorte que les potentiels bénéficiaires des communautés linguistiques en situation minoritaire sont désavantagés avant même de poser leur candidature.
- Comment s'expliquer que l'expérience artistique d'un artiste visuel ne soit pas reconnue comme étant de nature « professionnelle » lorsqu'il expose dans un espace communautaire? Pourtant, dans certaines communautés, ces infrastructures, dotées d'équipements pour les arts, sont les seules qui peuvent les accueillir et leur permettent de présenter leurs créations à leur public.
- Dans la réalité de nos communautés en situation minoritaire, les centres culturels et communautaires sont une infrastructure rassembleuse qui permet à ses gens d'avoir accès à un « milieu de vie en français » et cela inclut les arts.
- Si l'artiste souhaite se déplacer pour se professionnaliser ou encore faire voyager son œuvre, là aussi c'est complexe. Les chances sont élevées qu'un artiste habitant dans un milieu minoritaire, souvent en régions éloignées, aura à se déplacer, souvent à grands frais à cause de notre grand pays. Complexifier le processus de demandes, ne pas tenir compte des coûts réels des déplacements, tout cela a pour effet de limiter la capacité des artistes et des œuvres issus des communautés linguistiques en situation minoritaire à rayonner ici et ailleurs.
- On remarque aussi un manque de sensibilité de la part du Conseil des arts aux réalités des artistes en situation minoritaire quand vient le temps de parler de leur rapport aux industries. Pourquoi un artiste en arts médiatiques dont le parcours comprend des expériences en télévision ne peut-il pas être reconnu aux yeux du Conseil?



- Pour vivre de son art en francophonie canadienne et acadienne, on doit être des touche-à-tout. Ça veut dire créer des œuvres télévisuelles aussi bien que des œuvres cinématographiques indépendantes.
- Plusieurs de ces barrières systémiques sont connues du Conseil, mais il y a peu de mouvement, peu de changement. On parle d'enjeux, on parle de défis. Mais souvent, on ne va guère plus loin que les constats.
- Il faut corriger le tir. Il faut travailler à identifier et à éliminer ces barrières qui empêchent la communauté artistique francophone en milieu minoritaire à prendre sa place.
- En agissant sur ces questions, le Conseil aura non seulement un impact sur la capacité de l'artiste lui-même à faire valoir sa démarche artistique, mais appuiera également tout un écosystème communautaire dans lequel nous investissons et nous croyons pour répondre à cette myriade d'enjeux linguistiques.

Travaillons ENSEMBLE, un appel à la vraie collaboration

- À mi-parcours de ces investissements, c'est l'occasion pour le Conseil des arts du Canada de faire preuve de leadership dans sa façon d'engager le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne pour trouver des solutions aux enjeux qui perdurent.
- Le temps où les organisations souhaitaient simplement être consultées est révolu. Ceux qui font du marketing, ceux qui inventent des produits, ceux qui façonnent des politiques publiques vous le diront. Le processus d'engagement des parties prenantes à une initiative est maintenant tout aussi important que le programme lui-même.
- Plutôt que d'envoyer des agents faire seuls la promotion des programmes, travaillons de pair avec nos organismes sur le terrain pour rejoindre, accompagner et inviter les artistes à soumettre des demandes solides.
- La transformation qui s'opère au sein du CAC est encore jeune, mais deux actions immédiates sont nécessaires :
 1. Que l'engagement d'accroître le financement du Conseil des arts prévu jusqu'en 2021 soit maintenu.



2. Qu'un exercice rigoureux de consultation et d'engagement soit mis en place cette année auprès des parties prenantes de ce financement pour évaluer la démarche en cours et apporter les ajustements nécessaires au nouveau modèle de financement.
- À la lumière du progrès en cours, mais surtout par redevabilité à ses propres politiques internes et à son engagement au développement et à la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire, une remise à l'heure des pendules s'impose. Il faut évaluer les pratiques à l'égard de cette clientèle francophone sur la base d'une compréhension plus profonde de ses caractéristiques uniques. Il faut aussi accroître le travail de sensibilisation interne qui s'impose.
 - Nous avons réussi ensemble à convaincre tout un pays du bien fondé d'investir dans la création.
 - Nous sommes prêts à travailler main dans la main avec le Conseil des arts du Canada pour que la francophonie canadienne et acadienne bénéficie de ces investissements à la hauteur de sa créativité, de son talent et de son ambition. MERCI!